

aux réunions, seront tenus de présenter aux agents des gares un bulletin de convocation visé par l'autorité militaire. Ils payeront place entière au départ, mais il leur sera délivré gratuitement un billet de retour sur le vu d'une attestation de l'officier dirigeant le tir et constatant que le porteur a assisté à la séance.

### Roubaix Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

**AVIS.**  
Le Maire de la Ville de Roubaix, prévient ses concitoyens que, par décision de M. le Ministre de la Guerre, les déclarations des chevaux, juments, mulets et mules seraient reçues, dans les Mairies, jusqu'au 15 janvier inclusivement.

Mairie de Roubaix, le 13 janvier 1879.

Le Maire,  
CH. DAUDET.

M. Henri Hache, professeur de langues à Lille, vient, à la suite d'un concours, d'être nommé professeur de langue italienne aux écoles académiques de Roubaix.

Le Comice agricole se réunira mercredi prochain, 15 janvier, à onze heures précises du matin.

Voici l'ordre du jour de cette séance :  
1<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal ;  
2<sup>o</sup> Installation du bureau ;  
3<sup>o</sup> Rapport et scrutin sur la candidature de M. Dervaux, cultivateur à Nieppe, au titre de membre correspondant.

Le service a été interrompu, pendant toute la matinée, sur les lignes de tramways. Le verglas qui est tombé ce matin en grande quantité, avait rendu la circulation impossible. Le service a été repris, cette après-midi, sur les différentes lignes du réseau.

La ville de Roubaix est éprouvée en ce moment par une série d'incendies que la promptitude des secours a permis, jusqu'ici, d'éteindre dans leur début. Une marchande de faïences de la rue de l'Espérance, Mme Carlynon, formée de s'absenter de son domicile, hier vers 6 heures du soir, avait placé une lampe à pétrole sur le haut d'un escalier situé au premier étage de la maison qu'elle habite. Non loin de la lampe se trouvaient plusieurs tas de verres enveloppés de paille. Que se passa-t-il pendant l'absence de Mme Carlynon ? Il s'agit difficile de le préciser.

Toutefois, est-il que, vers sept heures, la lampe était tombée sur le plancher et en communiquant le feu à la paille qui enveloppait les verres, avait occasionné un incendie qui menaçait de prendre des proportions considérables. Les secours furent promptement organisés et l'on fut bientôt maître du feu. Les dégâts s'élevèrent à la somme de 400 fr., couverts par la compagnie d'assurances l'Abeille.

Sous prétexte d'aider à éteindre l'incendie qui s'était déclaré hier soir, dans la rue de l'Espérance, un voleur jusqu'ici resté inconnu, a pénétré dans une chambre du premier étage de la maison incendiée, a fracturé une malle et enlevé une somme de 120 fr. qu'elle contenait. Cette soustraction n'a pu s'opérer sans quelque peine pour le voleur, car le plancher était, à proximité de la malle, maculé de nombreuses tâches de sang.

Dédié à ceux de nos lecteurs que l'approche de la Loterie nationale empêche de dormir.

On lit dans le Journal officiel d'aujourd'hui :

« La rigueur de la température ayant interrompu pendant quelques jours le classement des lots de la Loterie nationale, l'ouverture de l'Exposition a été retardée. Elle est définitivement fixée au 16 janvier.

« Le 15, il sera procédé à une vérification officielle des opérations du classement et des divers registres d'inventaire par la commission du tirage réunie au comité central d'achat des lots. »

Mercredi, à dix heures, à l'église Saint-Maurice, sera célébré un obit pour le repos des âmes des membres du Comice agricole, décédés en 1878 : MM. Florimond Six, cultivateur-distillateur à Wambrechies ; Jules Brame, ancien cultivateur, sénateur, à Lille ; Lambin, ancien notaire à Comines ; Philippe Decocq, consul de Belgique à Lille ; Cuvelier, propriétaire à Lille ; Laurent Lefebvre, cultivateur à Ennetières-en-Weppes ; Lemoine, cultivateur à Verlinghem.

Dans la journée d'hier, un grand nombre de patineurs se sont livrés au plaisir du Skating sur le canal de Roubaix et les prairies de Wasquehal. On nous dit même que plusieurs de nos concitoyens ont fait en patinant sur l'Eseau le voyage de Tournai à Gand. Bon nombre de curieux ont pris plaisir à suivre, sur les bords du canal, les évolutions des patineurs et plusieurs marchands qui avaient établi des buffets improvisés sur la glace ont fait, paraît-il, de magnifiques recettes.

Aucun accident ne nous est signalé. Une magnifique fête de nuit a réuni hier, toute la société roubaissienne sur les prairies qui avoisinent la ville. L'endroit réservé aux patineurs était éclairé à giorno, et la musique des lanciers a ajouté à l'éclat de cette fête en exécutant les plus brillantes compositions de son répertoire.

Le « lundi parjuré » a été marqué, cette année, à Roubaix, par la célébration de dix-neuf mariages.

Ainsi que nous l'avons annoncé, avant-hier, nos Orphéonistes lillois ont donné un concert, hier, à Valenciennes. Ils ont été reçus à la gare par toutes les sociétés musicales de la ville. Le programme du concert comprenait les compositions dont l'interprétation a valu aux artistes lillois, le premier prix au concours international de Paris, et a été, hier encore, pour les orphéonistes, un véritable succès. Plusieurs bouquets ont été offerts à M. Boulanger, au nom de la société la Concorde et des Orphéonistes valenciennes.

Malheureusement, l'enfant a reçu de graves blessures aux jambes et à l'épave, le docteur qui lui a donné les premiers soins, espère la sauver.

M. de Lagrange, propriétaire à Tournai-Artois, qui, récemment s'est fait sauter la cervelle d'un coup de revolver, a, paraît-il, légué, par testament, toute sa fortune, 500,000 francs, aux Hospices de deux villes, dont l'une serait à Valenciennes, et l'autre constituerait une rente viagère de 4,000 fr. à sa gouvernante.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 11 janvier. — Félix Bolle, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre. — Valentine Dubut, rue de la Longue-Chaussée, 12. — Victor Vaitel, rue Degréme, 33. — Adrien et Anatole Lefebvre, jumeaux, rue de Tourcoing, cité St-Pierre, 1.  
Du 12. — Jules Despaux, rue de Croix, 21. — Marie Ghyselincq, rue de la Barbe d'or, 25. — Edmond Devoigt, rue de Toulouse. — Léon Dupleix, rue de Lannoy, 35. — Adolphe Dupouchet, rue des Velocipèdes. — François Crupelandt, rue l'Ouest. — Philomène Valdemans, rue du Plot, 35. — Jean Devadder, rue de France, cour Kimpé, 4. — Philibert Baudart, rue des 7 Ponts. — Céline Housse, rue de l'Alouette. — Alfred Dutoit, rue de l'Ommelet.

**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 janvier.** — Héloïse Morel, 17 ans, rattachée, rue Archimède, 69. — Aida Delaunoy, 16 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Henri Maquet, 68 ans, fleur, rue du Collège, 36. — Anna Labaere, 53 ans, rue de la Barbe, 16. — Mélanie Delcroix, 1 an, rue d'Italie, 2.  
Du 12. — Juliette Grouillon, 39 ans, rattachée, rue de la Baquette, 49. — Jules Berthe, 1 mois, rue n° 8 au Pile. — Amélie Liberti, 59 ans, ménagère, rue St-Louis, 27. — Louis Monnet, 73 ans, tisserand, au Tuchon, cour Selloise, 8.  
**MARIAGES du 11.** — César Gouvé, 26 ans, fleur et Angèle Honoré, 25 ans, rattachée. — Alexandre Becquart, 24 ans, tisserand, et Françoise Bayart, 21 ans, rattachée. — Henri Lebrun, 23 ans, lamier, et Elisa Bodart, 20 ans, tisserand. — Alphonse Vancampen, 24 ans, tisserand, et Louise Velghe, 20 ans, soigneuse. — Isidore Arecqueux, 28 ans, ferblantier, et Sylvie Loozen, 25 ans, repasseuse. — Emile Meunier, 34 ans, employé, et Mélanie Lefant, 33 ans, lingère. — Gustave Mestdagh, 22 ans, peigneron, et Emma Debrue, 22 ans, rattachée. — Carlos Decottignies, 27 ans, fleur, et Azire Vancoppenolle, 23 ans, rattachée. — Gustave Gubiels, Honoré, 22 ans, commerçant, et Eugénie Quenouy, 41 ans, sans profession. — Jules Desveve, 28 ans, menuisier, et Céline Demotte, 27 ans, peigneuse. — Félix Deroubaix, 26 ans, représentant de commerce, et Justine Hoyois, 17 ans, sans profession.

**Etat-civil de Wattrelos.** — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 5 janvier. — Clément Lemaire, Victor Place, 25.  
Du 6. — Victor Henri-Joseph Castelain, Beau lieu. — Eulie Mazy, Vieille-Place. — Désiré Castelain, Vieille-Place.  
Du 9. — Marie-Louise-Joséph Stal, rue du Moulin. — César Lejeune, Nouveau Monde.  
Du 10. — Gustave Gubiels, Honoré.  
Du 11. — Ernest Fontaine, Sainte-Marguerite. — Fideline Losfeld, Vieille-Place. — Malvina Vancampenberg, Cretinier.

**PUBLICATIONS DE MARIAGES.** — Gustave Vandepotte, 25 ans, tonnelier, et Isabelle-Marie-Thérèse Plouvier, 23 ans, sans profession. — Charles Viane, 27 ans, tisserand, et Marie-Joséph Minat, 27 ans, tisserand.  
**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 janvier.** — Elisa Derogose, 11 ans, 11 mois, Baillerie.  
Du 9. — Caroline-Joséph Lefebvre, 42 ans, 5 mois, ménagère. — Catherine Florin, 79 ans, ménagère. — Houzarde. — Philomène Prat, 4 mois, Laborneur.  
Du 10. — Marie Demeyer, 24 ans, 11 mois, journalière, Vieille-Place.

**Cours public de Chimie**  
Mardi 14 janvier à huit heures du soir  
Benzine, sa préparation, ses propriétés, ses applications, production des colorants d'origine.  
Note. Le cours public n'a pas lieu lundi 13 janvier.

**CONVOI FUNÈBRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEPOUTRE-LIBERT, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie LIBERT, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1879, dans sa 51<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennel qui aura lieu le mardi 14 janvier 1879, à 9 heures, en l'église du Sacré-Coeur. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Louis, 27.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le mercredi 13 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri VANDERMEER-SCH, époux de Dame Delphine VERNAEDELLE, décédé à Wattrelos, le 6 décembre 1878, à l'âge de 63 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel universel sera célébré au Mairie-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 14 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Appoline GILAIN, épouse de Monsieur Désiré BAYART, Docteur en médecine, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1877, à l'âge de 41 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Mairie-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 14 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alphonse-Fideline NOTTE, veuve

de Monsieur Louis Ribeaucourt, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1878, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### PRIX DU PAIN

**POUR SERVICE DE BOLS AU BOULANGERS**  
Pain de ménage.  
Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaou. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 0,31 00  
Pain de deuxième qualité.  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 0,34 00  
Pain blanc.  
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 0,37 00  
Pain de fleur dit pain français.  
Composé de fleur de première qualité.  
Le pain de 125 grammes est taxé à . . . . . 0,4 875  
Les deux pains, à . . . . . 0,09 75  
Les quatre pains, à . . . . . 0,19 50  
Les huit pains, à . . . . . 0,39 00  
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 13 janvier 1879.  
Le Maire de Roubaix, C. DAUDET.

### Faits Divers

Un sinistre terrible a éclaté avant-hier à Saint-Etienne, chez un drégonneur de la rue de la Comédie. Une bonbonne de benzine a éclaté dans le magasin. En un clin d'œil, les flammes ont envahi la maison entière. L'alarme donnée, les autorités organisées des secours. Pendant qu'on les organisait avec toute la rapidité possible, un drame terrible se déroulait dans le magasin en feu.

Deux garçons de magasin, atteints par les éclaboussures de la bonbonne, avaient fui, mais pour tomber à trois pas de là et se tordre dans d'horribles souffrances.

Mme Faure surprise, noyée pour ainsi dire au milieu de l'essence en flammes, n'avait pas eu le temps de fuir; son fils, n'écouter que son affection et méprisant le danger, s'était porté à son secours. A ses cris, sa sœur était accourue. Elle aussi, voulait arracher sa mère aux flammes.

Mais la violence de l'incendie les tenait fatalement à distance. Tout craqua autour d'eux, et devant eux, dans le foyer formidable, impossible de rien distinguer.

Les malheureux enfoncés par l'épaisse fumée ambiante, aveuglés par les flammes, brûlés par les braises qui tombaient sur eux, ont luté jusqu'au bout, mais sans résultat.

Quant tout a été fini, au milieu des cendres encore chaudes, on a retrouvé le corps de Mme Faure entièrement carbonisé.

M. et Melle Faure, gravement brûlés, ont été traités.

Les deux garçons atteints par les éclaboussures de la bonbonne sont en danger de mort.

Les sauveteurs, faisant la part du feu, étaient parvenus à circonscire le foyer, c'est-à-dire à sauver les maisons voisines. Quant à celle où était la droguerie, elle est tombée en miettes.

Voici de nouveaux détails sur la catastrophe de Chisseaux (Indre-et-Loire) dont nous avons parlé hier :

Mercredi soir, à sept heures, cinquante convives étaient, depuis un quart d'heure, attablés dans une grange pour un dîner de lendemain de noces. Les époux en retard venaient à peine de s'asseoir que quelques pierres, tombant du mur du fond, annonçaient l'effondrement subit du mur, du plancher et du toit.

Onze personnes se trouvèrent engagées sous les débris; les autres, dans un état d'épouvante facile à comprendre, se précipitèrent vers la porte en appelant au secours.

Onsonna immédiatement le tocsin, et les habitants du bourg, accourus en foule sur le lieu de la catastrophe, organisèrent aussitôt les secours.

Cinq cadavres ont été retirés des débris, ceux du mari et de la mariée, du garçon et de la demoiselle d'honneur et d'une jeune fille de quinze à seize ans; la demoiselle d'honneur, âgée de dix-huit à vingt ans, avait prochainement épouser un jeune homme qui a eu la jambe cassée, ainsi qu'un autre convive; une jeune fille, prise sous les débris, a eu le pied très gravement brûlé dans sa chaussette.

Cinq ou six autres personnes ont eu des blessures plus ou moins graves. Deux enfants ont eu le temps et la présence d'esprit de se glisser vite sous la table qui a résisté à l'écrasement, et leur père a pu les retirer sains et saufs.

A l'appel du télégraphe, tous les médecins de Bière e; de Montrichard sont accourus au secours des blessés.

L'écrasement a été causé par la vétusté d'un mur en terre détrempé par les pluies et poutres par des terres également détrempées. L'une des extrémités de la poutre est restée sur son appui et a ainsi préservé une partie des convives; si le mur qui la portait de ce côté n'eût été soutenu par un bâtiment voisin, le malheur eût été beaucoup plus grand.

### REVUE DES MODES

De quelque côté qu'on jette les yeux, c'est toujours à jaquette, la basquine le corsage Louis XV ou le casquin que l'on aperçoit. Il est en effet bien certain que ces différents vêtements, qui affectent un caractère à peu près uniforme, jouissent en ce moment d'une vogue exceptionnelle; toutes les femmes les portent ou les veulent porter, et, comme nous l'avons vu, une couturière très-bien placée, c'est par douzaines qu'on les taille, ces gentils corsages.

Ah! je ne suis pas embarrassée sur le choix de mes modèles, disait-elle encore; je n'ai plus besoin de me casser la tête pour trouver de la variété! Lorsqu'une dame vient me commander un costume, je suis bien sûre que c'est le corsage Louis XV ou la basquine qu'elle choisira; d'ailleurs, je ne lui propose pas

autre chose. C'est une si jolie mode, et qui habille si bien! Jamais la femme n'a eu la taille plus élancée, plus cambrée, plus élégante que maintenant.

Le fait est qu'à la ville, au théâtre, en soirée, chez soi, partout enfin, on retrouve le modèle favori; tantôt simple tantôt recherché, selon les exigences du lieu. Quelques jolies mondaines ont donné le ton à une certaine cascade de velours nacarat, d'une tournure charmante. Le gilet, le col, les revers sont en satin, les boutons en acier fin, à jours et à facettes brillantes. Il ne faut pas oublier le jabot de mousseline et dentelle bretonne, qui est le complément nécessaire de ce genre de corsage, et nous pourrions ajouter de presque toutes les robes actuelles. Voilà qui représente une tenue de maîtresse de maison tout à fait de circonstance.

Ce fameux corsage, ainsi que ses ascendants et ses descendants, possède une coupe particulière, dont nous avons dit quelques mots au commencement de la saison, mais que nous déterminerons plus nettement aujourd'hui. On le taille d'abord plus long au milieu, devant et derrière; puis on ajoute, sous forme de large biais, une basque qui va de la dernière pièce au petit côté du dos. Cette basque s'adapte au corsage, plus bas que la taille, et seulement, lorsque celui-ci est essayé et rectifié, ce qui permet de tendre parfaitement l'étoffe autour des hanches. Un autre détail non moins important, c'est qu'il est nécessaire de mettre des plombs au bas du gilet et du milieu du dos, afin de les maintenir dans leurs positions respectives.

Le succès toujours croissant de la couleur caroubier — nacarat, grenat, vin de Bordeaux — agace certaines personnes; on est surpris de voir que des femmes d'un goût sérieux se laissent gagner et emporter par le courant. La chose est pourtant facile à expliquer: cette couleur est à peu près la seule, dans les nuances foncées, qui ne change pas aux lumières. Le bleu marine, le vert russe, le loutre, le violet, deviennent noirs; ils en résulte que, dans une réunion intime, toutes les femmes auraient l'air d'être en deuil, si quelques-unes d'entre elles n'avaient la bonne idée de s'habiller de grenat.

Nous choisirons, parmi les toilettes que nous avons vues, un modèle bien réussi dans le genre simple. L'étoffe est en crêpe de laine nacarat — nuance moins éclatante que le caroubier. — Le milieu du devant du corsage est orné d'une longue pointe de pékin assorti, à fines rayures de velours et satin. La pointe dessine un long V et se termine par un noué-aiguillette de rubans très-étroits, en satin et velours. A partir du plastron, le corsage se détache du jupon; ce dernier est drapé en plus régulières par devant et chaque pli est fixé par un croûd qui répond à celui du corsage. Les côtés de la jupe sont rayés de deux bandes de pékin, dont l'une encadre le tablier et l'autre les bouillonnés du dos. Un volant de pékin plissé entoure le bas de la jupe.

La matinée, en tant que vêtement, joue un grand rôle dans l'existence d'une jolie femme; aussi ne néglige-t-on rien pour en faire un vêtement aussi coquet et aussi confortable que possible. Nous avons noté deux nouveaux modèles que nous allons indiquer. Le premier est en foulard croisé, de ton caroubier. La forme en est longue et demi-ajustée; elle comporte cinq coutures dans le dos, lesquelles s'ouvrent dans le bas, chacune laissant passer un soufflet plissé. Un plastron plissé constitue le milieu du vêtement par devant; un grand col également plissé se rabat dans le haut. Jabot de dentelle bretonne coquillée sur le bord de l'ouverture du plastron. Colletière de même dentelle.

La seconde matinée est en cachemire de l'Inde bleu ciel; elle est ample et longue, touchant presque le genou. Le dos, sans couture, est foncé dans le milieu, par groupes de fronces qui occupent 10 centimètres de hauteur environ à la taille; il en part deux bouts de ruban qui forment ceinture. Les devants sont également garnis de coulisses et de fronces un peu au-dessous des épaules; quatre rangs de dentelle bretonne entourent le bas du vêtement. Les manches sont buffantes et resserrées par plusieurs rangs de coulisses placées à l'avant-bras et un peu plus bas que le coude; un volant les termine.

A ces différents vêtements du matin il faut ajouter un bonnet mignon; les jeunes femmes n'ont garde d'y manquer, et beaucoup d'entre elles se font même un plaisir de les chiffonner de leurs propres mains. C'est, du reste, un vrai plaisir, puisqu'il s'agit simplement de prendre un carré quelconque de foulard ou batiste et d'en former un pouff, un fancheu, une coiffure catalane, etc., en ajoutant un noué au milieu ou sur le côté. Nous recommandons, à ce sujet, un certain foulard noir, avec ourlet couvert de broderies russes multicolores; une dentelle bretonne blanche, qui en suit tous les bords, y ajoute un charme particulier.

En Autriche et en Angleterre, tout ce qui touche aux réceptions de l'empereur et de la reine est réglé d'avance, et l'étiquette, et qui a conservé les plus anciennes traditions, se montre inflexible. Nous savons, par exemple, que pour paraître devant S. M. la reine Vic-

toria, les femmes sont tenues de porter le fameux panache composé de trois plumes blanches, que de temps immémorial les dames de la cour ont toujours porté.

En ce qui touche à la toilette proprement dite, le manteau de cour est obligatoire. On le fait complètement inadéquat pendant de la toilette, à laquelle il tient cependant. Jadis on le portait sur les épaules; aujourd'hui, on le drapé à la taille, au bas du dos et parfois sous la basque, — quand il n'est pas formé de la basque elle-même. — Mais ce qui en constitue le caractère propre, et qui la magnificence et le développement imposant de cette sorte de jupe, qui mesure invariablement 3 mètres de longueur à partir des talons.

C'est sur une robe de bal qu'on adapte le manteau, et la robe est faite avec la même recherche élégante par derrière que par devant. La traîne de la robe sert à soutenir le fardeau du manteau. Malgré cela, le bas de ce dernier doit être maintenu ferme par un tissu raide, placé entre la doublure et l'étoffe de dessus. — C'est le seul moyen de pouvoir faire convenablement les réverences que commande l'étiquette. — Rien n'est trop beau pour faire un manteau de cours: velours, satin, lampas, drap d'our... si l'on en pouvait trouver. Nos couturières parisiennes exercent leur ingéniosité sur ce point, quand elles ont le bonheur d'avoir une commande de ce genre; elles se donnent d'office carte blanche. Elles mettent tout en jeu, et se servent des plus belles broderies de soie, de chenille, de perles et d'or.

### VARIÉTÉS

#### Une visite au maréchal Canrobert

M. Henry d'Éville a publié, en 1876, une petite brochure sur le maréchal Canrobert. Nous en tirons quelques détails curieux sur cette illustre personnalité dont les éminents services n'ont pu trouver grâce devant les électeurs sénatoriaux du Lot.

Il était à peine neuf heures, lorsque je sonnai à la porte du maréchal Canrobert. Le maréchal habite, au fond d'une cour, une sorte de petit hôtel, corps de logis séparé des autres habitants de la maison. Sa demeure est fort modeste, meublée confortablement, mais sans aucun luxe. Ce qui frappe le regard en arrivant est une petite voiture d'enfant remise sous l'escalier. D'assez médiocres gravures, des aquarelles, des photographies accrochées dans ledit escalier, dénotent chez le maître de céans peu de préoccupation des arts autres que celui de la guerre.

Les soldats sont, en général, peu soucieux des choses de l'art. Le maréchal Niel, ce ministre à jamais regrettable, n'avait visité le Louvre qu'une seule fois dans sa vie, par hasard, disait-il lui-même, au temps où il était à l'École polytechnique; je tiens le fait d'un de ses aides-de-camp.

On se fit entrer dans un petit salon situé au premier étage; deux portraits ornaient l'appartement: l'un est celui de M<sup>me</sup> la maréchale, peint par Jalabert; l'autre celui du maréchal. Ces portraits sont fort beaux. Le dernier surtout m'a frappé; il est très ressemblant et de grande facture. La figure spirituelle, énergique et franche du soldat est peinte largement et d'une façon très simple. C'est une œuvre remarquable de M<sup>lle</sup> Jacquemard, bien supérieure, naturellement, au fameux portrait de M. Thiers, si souverainement marqué.

Voici comment j'avais été amené à venir rue de Marignan. Peu de temps auparavant, la Revue de France avait publié, sous le titre *Romaniers militaires*, une étude, signée de moi, sur Molènes, lequel avait servi en Crimée comme porte-façon auprès du maréchal Canrobert. L'article étant tombé sous les yeux de ce dernier, le poste m'apporta le lendemain une carte du maréchal avec ces mots: « Remerciements pour le noble souvenir donné à son cher regretté officier d'ordonnance des glorieuses époques. »

Le maréchal Canrobert me connaissait à peine; je l'avais rencontré une seule fois dans ma vie, il y a déjà longtemps, en 1862, à un déjeuner chez le général Fierry, et certainement non moi lui était peu familier. Une occasion naturelle s'étant offerte d'aller rendre mes hommages au maréchal, je la saisis avec plaisir, d'autant plus que cette figure de soldat, pleine de grandeur et de pittoresque, m'avait toujours attiré.

Le maréchal vit dans une retraite profonde, se tenant tout à fait en dehors de la politique. Ce soldat plein de verdure, d'énergie, est, avant tout, homme de devoir et de renoncement. Que de services il pourrait rendre à son pays, pense le plus grand nombre. Or, de toute son autorité et de son ancienne splendeur il ne reste aujourd'hui au maréchal qu'un aide de camp, qui lui a été accordé par le ministre de la guerre.

Un vint m'avertir que le maréchal pouvait me recevoir, et je gravis le second étage où se trouve le cabinet du héros de toutes nos guerres.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir votre étude sur Paul de Molènes, me dit le maréchal, et je vous remercie sincèrement d'avoir ainsi fait connaître mon brave officier d'ordonnance. Je vous aurais écrit une longue lettre au lieu de tracer quelques mots sur ma carte, si vous m'aviez moins bien traité.

En même temps, le maréchal, prenant le volume de la Revue de France qui était sur son bureau, lut tout haut ce passage :

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »

« Les péripéties de cette page mémorable de nos fastes (guerre de Crimée) sont retracées par Paul de Molènes »